Envoyé en préfecture le 14/10/2026
Reçu en préfecture le 14/10/2026
Publié le
ID : 063-256300146-20261010-2026101009-CC

territoire d'énergie
PUY-DE-DÔME

Délibération n° 2026-10-10-09

Extrait du registre des délibérations
Du Comité syndical du 10 octobre 2026

Objet : CONTRAT CHALEUR RENOUVELABLE (CCR) 2027-2030 ACCORD DE PRINCIPE

Rapporteur : Edwige NIAY

Secrétaire de séance : Monsieur Bruno GENTEUIL

Date de convocation : 3 octobre 2026

Nombre de délégués :

En exercice : 141
Présents : 73
Pouvoir : 6
Votants : 79

Pour : 72
Contre : 1 – (MALINAUD Hugues)
Abstention : 4 – (PONTRUCHER Bruno, THOMAS Florence, THOMAS Freddy, EVEZARD LEPY Christine)
Ne prend pas part au vote : 2 - (JARLIER Dominique, CEYSSAT Jérôme)

L'an deux mille vingt-six, le dix octobre deux mille vingt-six à dix heures, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 par renvoi du L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le comité syndical de territoire d'énergie Puy-de-Dôme, dûment convoqué, s'est réuni, Studio 120, sous la présidence de M. COUDUN, Président.

Etaient présents les délégués suivants :

Titulaires :
COUDUN Laurent, SAUX Marion, ABELARD Nathalie, CALCHERA Éric, NIAY Edwige, MORIN Sébastien, FRITEYRE Lilian, GENTEUIL Bruno, ARCHENY Danièle, BARILLET Christophe, DE GUERINES Bertrand, DUGAT Jacques, GIRAL Thomas, GUILLAUME Stéphane, LABUSSIERE Jean-Marc, NEDELLEC Jean-Yves, PINTE Emmanuel, BANNIER Dominique, BEAL Sandrine, BOUCHEIX Patrick, BOUCHET Hervé, BOURDOULEIX Roger, CHAMBONET Olivier, CHANELLE Pierre, COL Jean-Louis, COUTADEUR Patricia, DAIN Denis, DE MONTETY Louis, DEAT Dominique, EPINAT Paul, FAURE Philippe, GOURBEYRE Bernard, GRASSET Lydia, JARLIER Dominique, LACIPIERE Stéphanie, LAZEWSKI René, LOPEZ Argimiro, MALATERRE Laurent, MALINAUD Hugues, MANRESA Jean-Luc, MERCADIER Michel, MEUNIER Gautier, PELLETEY Jean-Marc, PENY Mathieu, PICARD Loïc, PILLON Stéphane, PONTRUCHER Bruno, POYET Frédéric, RAY Raïssa, ROYET Céline, SAUVAGE Philippe, SAVY Philippe, SERVIER Pascal, SOLVIGNON Yves, THOMAS Florence, THOMAS Freddy, THURET Noël, TOURLONIAS Vincent, VATIN Thierry

Suppléants ayant pouvoir :
CARTHONNET Jean-Luc, CEYSSAT Jérôme, CHARRAS Éric, DE MACEDO Grégory, DETHIERE David, DISSARD Quentin, EVEZARD LEPY Christine, GABRILLARGUES Camille, PERRIN Frédéric, PLANEIX Frédéric, QUICKE Kévin, SOUCHAL Catherine, THOMAS Tilio, VERT Claire

Pouvoirs :
BONNET Grégory donne procuration à COUDUN Laurent, LEROY Anthony donne procuration à SAUX Marion, BOYER Cédric donne procuration à SOLVIGNON Yves, GUITTARD Antoine donne procuration à CHANELLE Pierre, LOPEZ Bruno donne procuration à SAVY Philippe, PERRET Jean-Philippe donne procuration à DAIN Denis

Envoyé en préfecture le 14/10/2026
Reçu en préfecture le 14/10/2026
Publié le
ID : 063-256300146-20261010-2026101009-CC

Secrétaire de séance : M. GENTEUIL

CONTRAT CHALEUR RENOUVELABLE (CCR) 2027-2030
ACCORD DE PRINCIPE

Le président informe l'assemblée que le Contrat Chaleur Renouvelable signé en 2023 avec l'ADEME prend fin le 31/01/2027.

Ce CCR avait une dotation de l'ADEME maximale de 15 697 622 € avec un objectif de 37,7 GWh pour les opérations de géothermie, solaire thermique, bois-énergie, chaleur fatale et réseaux de chaleur.

Le président demande à l'assemblée un accord de principe pour établir un nouveau CCR d'une durée de 4 ans. Le travail de recensement est en cours prenant en compte l'intégration du territoire métropolitain à la demande de l'ADEME.

Il est proposé au comité syndical de valider cet accord de principe.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme :
Le Président,
Monsieur Laurent COUDUN

territoire d'énergie
PUY-DE-DÔME

Le secrétaire de séance
Bruno GENTEUIL